



# Droit pénal des affaires

CERTIFICAT INTER-UNIVERSITÉS

Une formation de pointe pour développer les compétences professionnelles des acteurs du droit et du chiffre dans un domaine en forte évolution

2024-2025 • ÉDITION 7

# Droit pénal des affaires

## LE PUBLIC

La formation s'adresse à un double public:

- Aux professionnels du droit: avocats, magistrats, juristes d'entreprises, policiers, membres des services d'inspection (économique, sociale), administration fiscale...
- Aux professionnels du chiffre: réviseurs, experts-comptables, fiscalistes, banquiers, compliance officers...

## LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Formation de pointe dans un domaine en forte évolution impactant les pratiques professionnelles
- Approche pluridisciplinaire du point de vue des contenus, des expertises mobilisées et des origines professionnelles des participants
- Formation unique et originale en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Lien théorie-pratique fort: dispositifs pédagogiques adaptés aux adultes et formateurs académiques qui sont aussi des professionnels du droit pénal

## LES OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de permettre une identification des situations potentiellement pénales liées à l'activité économique, de les évaluer correctement et d'en assurer un traitement approprié.

À l'issue de la formation, le participant sera capable:

- d'identifier les situations pénales susceptibles de survenir dans le domaine du droit pénal des affaires;
- de les détecter adéquatement;
- de prévenir leur apparition;
- d'en assurer un traitement approprié;
- de mobiliser les ressources dans son cadre professionnel.





# LE PROGRAMME

**La formation est organisée sur 17 jours (de septembre 2024 à avril 2025) et est composée de 9 modules.**

Le module 1 et le module 2 sont constitués des prérequis indispensables pour suivre le certificat :

- Le module 1 est destiné aux professionnels du chiffre et vise à mettre à jour leurs connaissances en matière de droit pénal ;
- Le module 2 est destiné aux professionnels du droit et a pour objectif de les outiller en matière de comptabilité ;

Même s'il n'est pas prévu pour un participant de suivre l'ensemble de ces deux modules de prérequis, cela reste possible après autorisation du responsable académique du certificat.

La version détaillée du programme se trouve sur le site internet de la formation.

## **Module 1 : Prérequis droit - comprendre le droit pénal**

- Droit pénal
- Procédure pénale

## **Module 2 : Prérequis - comprendre la logique comptable**

- Comment lire un bilan comptable ?
- Les « classiques » de la fraude

## **Module 3 : Droit pénal social**

- Droit pénal social
- Séance de mise en groupe et préparation de l'évaluation

## **Module 4 : Infractions de base et responsabilité pénale des personnes morales**

- Faux, escroqueries, fraudes, abus de biens sociaux, fraude informatique ...
- Responsabilité pénale de la personne morale

## **Module 5 : Droit pénal de l'environnement et de l'urbanisme**

- Les comportements infractionnels en droit de l'urbanisme et de l'environnement.
- Les poursuites administratives des infractions urbanistiques et environnementales en RW et en région BXL Capitale;
- Le recours contre les décisions du fonctionnaire sanctionnateur;
- Les particularités propres à l'urbanisme et à l'environnement dans le cadre des poursuites devant les juridictions pénale et civile;
- Les procédures d'urgence en matière d'infractions environnementales et urbanistiques en RW et en région Buxelles-Capitale

## **Module 6 : Blanchiment, droit bancaire et financier**

- Blanchiment d'argent, financement du terrorisme et sanctions financières internationales
- Réglementation bancaire et financière

## **Module 7 : Droit de la faillite, droit comptable et droit des sociétés**

- Faillite et sociétés + 2 heures de travail sur le TFF
- Droit pénal économique et comptable

## **Module 8 : Droit pénal fiscal et corruption**

- Droit pénal fiscal
- Corruption et droit pénal de la fonction publique

## **Module 9 : Questions spéciales de droit pénal et de procédure pénale**

- Confiscation, saisie, prescription, méthodes d'enquêtes, peines



## LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

Les dispositifs pédagogiques activés lors de cette formation sont variés:

- Organisation de la formation en fonction de l'origine professionnelle du participant: choix entre deux modules de prérequis (techniques comptables pour les professionnels du droit vs base de droit pénal pour les professionnels du chiffre)
- Articulation entre les apports théoriques et cas pratiques
- Utilisation de supports multimédia
- Basés sur une pédagogie active
- Animation par des enseignants et des intervenants issus du monde professionnel

## LES INTERVENANTS

- **C. ANTONELLI**, maître de conférences HEC-ULiège, réviseur d'entreprises BDO
- **P. CAROLUS**, chargé de conférences Solvay-ULB, avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles
- **C.-E. CLESSE**, professeur ULB, directeur adjoint IFJ
- **C. DE VALKENEER**, professeur UCLouvain, président du tribunal de première instance de Namur-Dinant et responsable académique du certificat
- **V. FRANSEN**, professeure ULiège, avocate
- **M. GIACOMETTI**, professeure invitée UCLouvain-USaint-Louis, avocate
- **J.-M. GOLLIER**, avocat, maître de conférences invité à l'UCLouvain
- **B. HAVET**, avocat, chargé d'enseignement à l'Université de Mons, conseiller suppléant à la Cour d'Appel de Mons
- **L. KENNES**, maître de conférences ULB, avocat
- **A. LECOCQ**, managing partner Compliance4Business
- **F. LUGENTZ**, conseiller à la Cour de cassation
- **A. MASSET**, professeur ULiège, avocat
- **J. MOINIL**, magistrat fédéral, membre du conseil supérieur de la justice
- **P. MONVILLE**, assistant ULiège, avocat
- **T. MOREAU**, professeur UCLouvain, avocat
- **S. SCARNA**, chargée de conférences à Solvay ULB, avocate
- **D. VANDERMEERSCH**, professeur à l'UCLouvain et à Saint-Louis (USLB), avocat général à la Cour de cassation
- **A. VANHUFFEL**, avocate



## EN PRATIQUE

### LIEU ET CALENDRIER

La formation est organisée de septembre 2024 à avril 2025 selon le calendrier suivant:

- Soirée de présentation et modalités pratiques: jeudi 19 septembre 2024 (18h-20h)
- Séances de formation (9h-18h les vendredis et 9h-16h les samedis):
  - 20 et 21 septembre 2024
  - 4 et 5 octobre 2024
  - 18 et 19 octobre 2024
  - 15 et 16 novembre 2024
  - 29 novembre 2024
  - 17 et 18 janvier 2025
  - 14 et 15 février 2025
  - 14 et 15 mars 2025
  - 11 et 12 avril 2025

La formation se donnera à Louvain-la-Neuve.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes suivants: master en droit, master en gestion, master en sciences économiques, master en criminologie ou équivalent.

En l'absence de titre requis, une admission via la valorisation des acquis de l'expérience sera envisagée.

### DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à 2000 euros. Un tarif préférentiel est envisageable pour les demandeurs d'emploi.

Ce prix couvre le minerval, les cours, les supports de cours, la carte d'étudiant et l'accès au site et aux infrastructures.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les candidats sont invités à remplir le formulaire d'admission en ligne reprenant:

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leurs motivations à suivre la formation.

### CERTIFICAT INTER-UNIVERSITÉS

Les participants qui suivent le programme et réussissent l'épreuve d'évaluation se voient délivrer un Certificat inter-universités en « Droit pénal des affaires », assorti de 16 crédits. Outre la valorisation personnelle du certificat dans le plan de formation du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

Les demandes d'admission seront examinées, dans leur ordre d'arrivée, par les responsables académiques de la formation.

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants est limité.



### EN SAVOIR PLUS

 [www.droit-penal-affaires.be](http://www.droit-penal-affaires.be)

 [secr-dpa@uclouvain.be](mailto:secr-dpa@uclouvain.be)



### PENSEZ UCLOUVAIN, POUR VOTRE FORMATION CONTINUE !

Plus de 200 programmes à horaire décalé ou adapté dédiés à votre évolution et votre développement professionnel...

### SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR LE WEB :

 [www.facebook.com/FormationContinueUCL](https://www.facebook.com/FormationContinueUCL)

 [www.linkedin.com/showcase/formation-continue-ucl](https://www.linkedin.com/showcase/formation-continue-ucl)

 [www.uclouvain.be/formation-continue](http://www.uclouvain.be/formation-continue)

### EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES SUR :

[www.uclouvain.be/fr/etudier/iufc/confidentialite-donnees.html](http://www.uclouvain.be/fr/etudier/iufc/confidentialite-donnees.html)